

Bourbriac

BULLETIN MUNICIPAL

Boulvriag

Infos

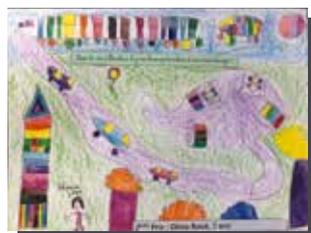
N°59

JANVIER 2022

www.bourbriac.bzh



Imaginez
BOURBRIAC
dans
80 ans





MAIRIE - 11 place du Centre

Les horaires d'ouverture

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h30/12h - 13h30/17h30,

Le mardi matin de 8h30 à 12h,

Le samedi matin de 9h à 12h (sauf 1^{ère} quinzaine d'août).

Tél. : 02.96.43.40.21

mairie.bourbriac@orange.fr - www.bourbriac.bzh

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

Permanence en mairie de Bourbriac

Le 2^{ème} samedi du mois, de 10h à 12h.

MEDIATHÈQUE MUNICIPALE

(2^{ème} étage de la Mairie)

Les horaires d'ouverture

Le mardi de 9h à 12h,

Le mercredi de 10h/12h et de 13h/18h,

Le vendredi de 16h à 19h,

Le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 02.96.43.62.25 - cyber-bourbriac@wanadoo.fr

A.S.A.D. (Service d'Aide au Maintien à Domicile)

1, rue de Tournemine

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 02.96.43.49.28 - Fax : 02.96.43.49.29

GPA - PÔLE DE BOURBRIAC

1, rue de Tournemine - Tél. : 02.96.13.59.59

DÉCHÈTERIE - Route du Dannoed

Les horaires d'été-du 01.05 au 30.09

Les lundi et vendredi de 13h30 à 18h,

Les mercredi et samedi : 8h30/12h - 13h30/18h.

Les horaires d'hiver-du 01.10 au 30.04

Le lundi de 13h30 à 17h30,

Les mercredi et samedi : 8h30/12h - 13h30/17h30.

Tél. : 02.96.43.64.91

GENDARMERIE 17 rue des Menhirs

Les horaires d'ouverture

Les mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Tél. : 02.96.43.40.18 ou 17

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Permanence en mairie de Guingamp

Le 3^{ème} jeudi à partir de 13h30 - Sans rendez-vous.

PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Le premier lundi du mois.

ASSISTANTES SOCIALES : le mardi matin.

MISSION LOCALE : le 2^{ème} vendredi du mois.

AMISEP ET UDAF

Se renseigner auprès de la mairie.

Les Tarifs communaux

2022 et 2023

Salle des Forges organisations locales	2022	2023
Bals - Fest Deiz - Fest Noz	341,56 €	350,44 €
1 repas avec cuisine	454,44 €	466,25 €
2 repas avec cuisine	562,35 €	576,97 €
1 weed-end avec cuisine	697,24 €	715,37 €
Préparation de la salle la veille de location	55,55 €	56,99 €
Ménage de la salle du lendemain de location	55,55 €	56,99 €
Buffet sans cuisine	341,56 €	350,44 €
Assemblée-congrès sans cuisine	277,40 €	284,61 €
Arbre de Noël sans cuisine	Gratuit	Gratuit
Séances culturelles avec entrées payantes	170,02 €	174,44 €
Loto	341,56 €	350,44 €
Concert	873,56 €	896,27 €
Réveillon dansant	705,59 €	723,93 €
Fest Noz de fin d'année	517,22 €	530,67 €
Marchands ambulants	28,27 €	29,00 €
Cérémonies civiles forfait ménage	32,17 €	33,00 €

Salles des Forges organisations extérieures	2022	2023
Bals - Fest Deiz - Fest Noz	517,22 €	530,67 €
1 repas avec cuisine	564,47 €	579,14 €
2 repas avec cuisine	705,68 €	724,02 €
1 weed-end avec cuisine	786,97 €	807,43 €
Préparation de la salle la veille de location	55,55 €	56,99 €
Ménage de la salle du lendemain de location	55,55 €	56,99 €
Buffet sans cuisine	366,92 €	376,46 €
Assemblée-congrès sans cuisine	341,56 €	350,44 €
Arbre de Noël sans cuisine	170,02 €	174,44 €
Séances culturelles avec entrées payantes	281,72 €	289,04 €
Loto	366,92 €	376,46 €
Concert	873,56 €	896,27 €
Réveillon dansant	705,59 €	723,93 €
Fest Noz de fin d'année	517,22 €	530,67 €
Marchands ambulants	39,45 €	40,48 €
Cérémonies civiles forfait ménage	0 €	0 €

La salle pourra être mise à disposition des utilisateurs les jours précédant la veille de la location au prix de 55 € la journée mais la décision ne pourra être prise que 15 jours avant la date de location.

Salle des Forges rez de jardin organisations locales	2022	2023
Réunion	Gratuit	Gratuit
Buffet 1 journée	122,41 €	125,59 €
Buffet 2 journées	186,38 €	191,22 €

Salles des Forges organisations extérieures	2022	2023
Réunion	84,47 €	86,66 €
Buffet 1 journée	207,08 €	212,46 €
Buffet 2 journées	258,85 €	265,58 €

Salle de St Houarneau	2022	2023
Organisations locales et habitants de Bourbriac	108,50 €	111,33 €

Concessions cimetière	2022	2023
Concession 30 ans	142,12 €	145,81 €
Concession 50 ans (supprimée depuis le 1 ^{er} février 2021)	256,72 €	-
Concession colombarium, caverne 15 ans	232,85 €	238,90 €
Plaque columbarium	116,12 €	119,14 €
Plaque - jardin du souvenir	30,00 €	30,00 €

Photocopies et impressions	2022	2023
Particuliers	0,30 €	0,30 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Démarches administratives France services - NOUVEAU		Gratuit

Marché du mardi + autres jours de la semaine	2022	2023
Mètre linéaire	0,20 €	0,20 €

Fête foraine, manèges, cirques et attractions	2022	2023
Surface occupée par le manège ou l'attraction, au m ²	1,00 €	1,00 €



**Chères briacines, chers briacins,
L'évolution de la pandémie nous a contraints,
une fois de plus, à renoncer à la traditionnelle
cérémonie des vœux que nous aurions eu le plus
grand plaisir à organiser.**

Un nouveau conseiller

Pascal Hénaff a pour des raisons personnelles, démissionné de son mandat de conseiller municipal. Cette démission a entraîné la nomination de Monsieur Julien Briou de de la liste « Bourbriac Réunis pour demain ». Julien, 42 ans, est papa de 2 enfants. Maître E à l'école élémentaire de Bourbriac, il intervient dans le cadre du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) en fonction des demandes des enseignants et en accord avec les familles. Julien a choisi de participer aux commissions suivantes : Urbanisme, Culture, Médiathèque, Sports, Vie associative.



Christian Droniou a été élu membre du Conseil d'Administration du CCAS en remplacement de Pascal Hénaff.

Alors que 2021 s'est achevée laissant à chacun le souvenir d'une année encore particulière, voici 2022 qui s'engage. Elle sera, nous l'espérons, plus dynamique, plus légère, plus heureuse, porteuse de défis et d'espérances.

Nous abordons cette nouvelle année déterminés à poursuivre notre mission. Vous pouvez compter sur l'engagement total du Conseil Municipal pour qu'elle soit un temps de progrès pour tous.

Un temps de progrès par :

- l'ouverture de la Maison France Services. Destinée à vous accompagner gratuitement dans vos démarches administratives, vous y trouverez les réponses à vos questions. L'installation de l'agence postale communale dans ces mêmes locaux, en fin d'année, viendra compléter l'offre de services de proximité garantissant une amplitude d'ouverture satisfaisante.
- par l'action que nous menons afin d'asseoir et de consolider l'offre médicale,
- par la restructuration et la réhabilitation du bâtiment rue de l'Armor abritant actuellement la Poste.

Nous poursuivrons le suivi et la réfection des voies communales, des chemins d'exploitation. Les études préalables à l'aménagement sécurisé de la rue Gwazhar Mogn seront lancées. De même, nous engagerons les programmes de maintenance de notre riche patrimoine, de notre école et de nos équipements.

La vente des lots de nos deux lotissements de Goarem Morvan et de Park Hastell s'achève. De nouvelles perspectives de développement démographique seront étudiées.

Guingamp Paimpol Agglomération, après avoir financé en 2021 la construction d'un atelier dévolu aux services techniques communautaires sur le site de la déchèterie sera également à nos côtés. Un nouvel équipement dédié à l'enfance jeunesse va voir le jour à Roudoué, offrant à nos jeunes, enfants et adolescents, un environnement nettement

plus favorable. A l'étude également, pour nos tout-petits, la construction d'une micro-crèche de 12 places ; le nombre d'assistantes maternelles en nette diminution, la nécessité d'élargir l'offre d'accueil sur la partie sud du territoire de l'agglomération ont motivé cette décision.

Bourbriac est reconnue pour sa dynamique associative. Je remercie les Présidents des associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps à la vie locale essentielle au bien-vivre ensemble.

Je remercie les enseignants, particulièrement touchés dans l'épreuve de la Covid, pour le savoir qu'ils transmettent à nos enfants. L'école est essentielle. Elle offre les clefs de la connaissance, de la réussite, de la liberté.

Je remercie également l'ensemble du personnel communal engagé, au quotidien, au service de notre commune et de ses administrés.

Bourbriac vit au rythme de celles et ceux qui la font vivre chaque jour, qui en sont le cœur battant, dans leur diversité : ses habitants, ses artisans et commerçants, ses agriculteurs, l'ensemble des personnels soignants, aidants, accompagnants, ses gendarmes, ses pompiers, ses jeunes, ses moins jeunes, ses seniors. C'est vous tous qui donnez vie à notre commune et la rendez accueillante, active et solidaire.

Ces deux dernières années la commune a enregistré une forte croissance des naissances. Cette évolution traduit une dynamique, un rajeunissement à même de garantir la pérennité de nos écoles.

Il me reste à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une année 2022 pleine de bonheur, d'accomplissements personnels et professionnels. Ayons confiance en ce que nous sommes, regardons notre avenir avec courage et lucidité. Restons unis, bienveillants et solidaires et prenons soin de nous, de nos proches.

Votre Maire, Claudine Guillou.

Sommaire

Sommaire	P. 2
Les informations pratiques	P. 2
Les tarifs communaux	P. 2
L'édito	P. 3
L'état civil	P. 4
Les cérémonies	P. 5
La vie de la commune	P. 6
Les nouveaux services	P. 8
Les travaux	P. 10
Les commerces	P. 15
La médiathèque	P. 16
L'EHPAD	P. 18
Les écoles	P. 20
Les associations	P. 23
L'urbanisme : la réglementation	P. 24

Rédaction et édition : Commission Information et Communication de l'équipe municipale de Bourbriac

Directeur de publication : Claudine Guillou, maire

Dépôt légal : Janvier 2022

CONCEPTION & IMPRESSION : Roudenn Grafik - Z.I. de Bellevue - BP 10129 - 22201 GUINGAMP - Tél. : 02 96 119 700

Naissances 2021

La commune a enregistré 22 naissances, 20 familles nous ont autorisés la publication :

- **Emilio GALANTE**
Nil GALANTE et Lucie LAMOUR
34 rue de l'Armor
- **Milla GRIEL**
Warren GRIEL et Adeline JOUAN
7 Kermabrinou
- **Thyméo CONNAN**
Alban CONNAN et Laure MARTIN
24 lotissement de Koat Liou
- **Maël LE BRIS**
Cyrille LE BRIS et Malorie LE FOURNIS
1 Penker Lojou
- **Tamatea SICHOUX**
Marc SICHOUX et Cinthia TRIHOREAU
17 rue des Menhirs
- **Emy DUPLESSY**
Kévin DUPLESSY et Estelle LE BOZEC
14 lotissement de Koat Liou
- **Yrina MAROS**
Ronan MAROS et HERVOUET Maella
13 rue de Coat Liou
- **Ambre LE DIOURON**
Matthieu LE DIOURON et Mélissa LEGER
1 Restancornou
- **Hanaé CHAUME MERGNAC**
Arnaud CHAUME et Emilie MERGNAC
19 lotissement Goarem Morvan
- **Thélia GOUJON**
Mickaël GOUJON et Harmonie PIVERON
6 les forges
- **Hugo SIDANER**
Benôit SIDANER et Fanny PESNEL
1 Coat Nestic
- **Achille ROPARS**
Matthieu ROPARS et Elisa TAMISIER
19 villeneuve cité
- **Yonni TREMINTIN**
Fabien TREMINTIN et Angéline HERVIOU
St Houarneau
- **Owen LE DIOURON**
Rudy LE DIOURON et Pauline HOURLIER
7 rue des Menhirs
- **Maë GIGOT**
Yohann GIGOT et Anaïs PFHURTER
27 rue d'Avagour
- **Enola THOMAS**
Patrick THOMAS et Paula CHAN
4 Saint Jude
- **Chloé PAQUET**
Geoffrey PAQUET et Lucile COMMARE
17 rue des Menhirs
- **Lilou SAVIDANT LE COUSTER**
Allan SAVIDANT et Céline LE COUSTER
5 Keriold
- **Lévana BILLARD**
Denis BILLARD et Nolwenn PERSON
12 Keriold
- **Mey-Ly DJOUMOI**
Issihaka DJOUMOI et Zalihata ABDOL-HADJI
2 Lotissement de Koad Liou

Mariages 2^e semestre 2021

3 mariages ont été célébrés, deux couples en ont autorisé la publication. Nos voeux les plus sincères aux mariés.

- **Anthony MAGOUROU et Maryne PHILIPPE** - Ti glaz,
- **Matthieu LE DIOURON et Mélissa LÉGER** - 1 Restancornou



Décès 2^e semestre 2021

Nos sincères condoléances aux familles de :

- **Théophile Yves Marie DURO**
3 Kerlo Vihan,
- **Théophile LARMET**
5 rue de Pont Ider,
- **Fernand LE MOAL**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Jean LE GUEN**
20 rue du Tumulus,
- **Marie Renée MORVAN, veuve JAOUEN**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Rémi TROVEL**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Jeanne L'ANTON, veuve JULOU**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Bertrand SIMON**
2 roscaradec,
- **Roger OIZEL**
8 la croix du garnel,
- **Annick THEPAULT**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Marie Claire POMMELET, épouse POHER**
1 Lojou,
- **Anne, Marie BOURGES**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Didier LE CANT**
Ty Pirit,
- **Simone LE CARRE**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Irène BURLLOT, veuve LE FELT**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Marie LE GUEVEL née LE FOLL**
3 Porzh Gouriou,
- **Marie Rose MORVAN, veuve LE GALL**
30 Rue Des Menhirs,
- **Yvette LE BIZEC, veuve DALMAR**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Joseph DONNIOU**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Albert LARMET**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Marie Thérèse JOUAN**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Raymonde MENGUY**
29 rue de Koad Liou EHPAD,
- **Jeanne STEPHAN, veuve LE CAM**
15 Ter rue des Menhirs

Germaine Botrel notre centenaire

Chaque commune porte une affection particulière à celles et ceux qui ont traversé un siècle. Ils ne sont pas si nombreux. Les fêter est l'occasion de célébrer leur longévité.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Claudine Guilou, accompagnée d'élus, a rendu visite à notre centenaire Germaine Botrel née le 5 mars 1921 à Bourbriac. Maman de deux enfants (dont un est décédé), elle a intégré l'Ehpad en 2016 pour raison de santé. Cette petite dame charmante, discrète, est très appréciée de tous ceux qui l'entourent.



Le 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 Novembre 2021, Claudine Guillou, Maire, a remis à M. François Le Dorner l'insigne de porte-drapeau.

François a également reçu :

Le 5 Juillet 1993, par l'O.N.A.C de St Brieuc, la médaille commémorative des opérations du maintien de l'ordre avec agrafe Algérie et la carte du combattant,

Le 19 mars 1995, à Bourbriac, la croix du combattant,

Et le 19 mars 2018, la médaille de reconnaissance de la Nation.



Yannick Botrel promu commandeur dans l'Ordre du Mérite agricole

En 2018, Yannick Botrel était nommé Maire Honoraire de la commune.

Le 19 Novembre dernier, Mme Laurent, Sous-Préfète, lui a remis officiellement la marque de reconnaissance de la République Française : l'ordre du Mérite agricole.

Instituée le 7 juillet 1883, par le ministre de l'Agriculture Jules Méline, cette distinction récompense les services rendus à l'agriculture. Yannick reçoit cette nomination pour 40 ans de carrière en faveur du service public.

Né le 9 décembre 1951 à Bourbriac, il rentre en politique en 1977, tout d'abord en tant que conseiller municipal, puis, premier

adjoint en 1989, et Maire de la commune de 1995 à 2014. En 1992, Yannick est élu Conseiller Général du canton de Bourbriac et ce, jusqu'en 2011. Il occupera le poste de Vice-Président de 1998 à 2008. En 2001, il est nommé Président du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable. Cette même année il prend la Présidence du Conseil de Surveillance et d'orientation du Laboratoire de Développement et d'Analyses 22 qu'il conservera jusqu'en 2011. En 2004, il est élu Président du syndicat mixte de Roudourou.

En 2008 Il est élu Sénateur puis réélu en 2014. En 2020, il décide de prendre sa retraite.



« Aujourd'hui, tu reçois l'ordre le plus prestigieux de la République. Cette carrière force notre admiration et cette nomination t'honore, honore ta famille et honore la commune. » a déclaré Claudine Guillou.

Dominique Laurent, sous-préfète, a remis l'insigne à Yannick Botrel. « Vous êtes la dixième personne recevant cet ordre dans le département. Homme cohérent et exemplaire, vous êtes parti de la première marche auprès des citoyens pour arriver au sénat ! »

Le conseil municipal des jeunes

Après une longue interruption liée à la pandémie du Covid 19, les enfants, pré-adolescents et adolescents ont pu élire le troisième conseil municipal des jeunes, le 25 septembre 2021. Tous les jeunes âgés de 7 à 14 ans étaient invités à venir voter à la mairie.

Les enfants qui avaient fait acte de candidature ont tous été élus. Les nouveaux conseillers municipaux ont entre 9 et 13 ans, 10 filles et 2 garçons dont 4 siégeaient déjà lors de la précédente mandature et ont souhaité poursuivre le travail engagé !

Les projets lancés par le précédent CMJ et sur lesquels nous allons retravailler sont les suivants :

- Organisation d'une rando gourmande : la date pressentie est le 1er Mai 2023,
- Achat et installation de ruches en partenariat avec un apiculteur,
- Fabrication et installation de carrés potagers,
- Installation d'une armoire à livres sur le site de Roudoué,
- Réflexion pour un cheminement piétonnier autour du plan d'eau de la Vallée des Forges.

Le Conseil municipal des jeunes s'est immédiatement mis au travail et 2 réunions ont déjà eu lieu : le 13 novembre et le 8 janvier 2022.

La prochaine rencontre est fixée au 12 mars.

Chaque séance permet de retenir certains projets, par ordre de priorité, et de se répartir le travail (rechercher des modèles existants, réfléchir aux contraintes puis établir un budget prévisionnel quand cela est nécessaire). Cette instance est le lieu de l'apprentissage des règles de la démocratie ; espace de parole et de débats ouvert sur l'intérêt de notre commune, sur ce qui s'y passe et ce que l'on peut vivre !

Toutes les remarques, suggestions, propositions sont les bienvenues ! Merci aux jeunes élus pour leur investissement, leur civisme et leur volonté de progrès pour Bourbriac !



Le CMJ visite le bureau du maire Claudine Guillou



Maëva Conan



Louna Crépieux



Mailyne Dequirot



Azilis Le Bars



Chloé Lostys



Clara Guillerm



Margot Guillerm



Noëla Connan



Youna Hermetet



Enzo Coatrieux



Envel Mahé



Léane Briou



Le CMJ en visite à la médiathèque



Des membres de la commission : Christelle Le Couster, Myriam Le Neindre, Emilie Guillerm et Audrey Connan.



Séance du CMJ le 8 janvier 2022

Présentation des nouveaux agents

Amélie BONNIN



D'où venez-vous ?

J'habite à Plougonver depuis deux ans.

Avant d'arriver en Bretagne, j'étais dans les Yvelines à Plaisir, et j'y travaillais en tant que bibliothécaire.

Quand avez-vous pris vos fonctions ?

J'ai pris mes fonctions le 3 novembre 2021

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Ce sont des missions polyvalentes au sein de la médiathèque : il s'agit de faire vivre le service par l'accueil du public, l'accompagnement, la mise en scène du livre, mais aussi par un travail de fond sur les collections et le traitement des documents. J'interviens aussi sur les animations de lecture et les accueils de classe.

Qu'est-ce qu'il vous plaît dans votre travail ?

J'aime être entourée de livres. Les manipuler, les ranger, les disposer, est un vrai plaisir pour moi ! J'aime voir les gens passer et déambuler dans la médiathèque à la recherche de leur prochaine lecture, les sentir heureux de leur passage, prendre en compte leurs besoins, leurs avis. Les bibliothèques sont des endroits très précieux et presque aussi vieux que le monde. Il faut en prendre soin, les habiter, les animer, les rendre vivantes. Il leur faut aussi protéger leur accessibilité. Ce sont des lieux indispensables à toutes et tous. Le paysage éditorial est tellement riche, varié et intéressant, je trouve cela passionnant d'être un petit maillon de la chaîne du livre !

Guillaume POUX



D'où venez-vous ?

Je viens du Pays de Gex, dans l'Ain, entre le Jura et le Lac Léman.

Où étiez-vous avant d'être recruté à Bourbriac ?

J'étais guichetier à La Poste et référent La Poste Mobile (téléphonie). J'avais en charge les courriers/colis, produits bancaires, téléphonie mobile, et les produits pour les professionnels.

Quand avez-vous pris vos fonctions ?

Le 18 octobre 2021

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Mes missions se résument en deux axes :

- Accompagner l'apprentissage autour des outils numériques (téléphone, ordinateur, tablette)
- Sensibiliser aux bons usages du numérique

Je m'adresse à tous les publics, tous âges et tous niveaux confondus.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ?

J'aime partager mes connaissances. Je me sens utile, je sens que j'apporte une vraie plus-value aux usagers qui repartent satisfaits et progressent au fil du temps.

Nicolas HENRY



D'où venez-vous ?

Je viens de Guingamp, j'habite Bourbriac.

D'où venez-vous ?

J'ai travaillé à SOCOPA (abattoir) et à l'Agence Technique Départementale basée à Bourbriac.

Quand avez-vous pris vos fonctions ?

Le 1^{er} juillet 2021

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Je suis agent polyvalent d'entretien des espaces verts. J'interviens sur tout le domaine communal concernant : l'entretien des espaces verts, la création et l'entretien des parterres, le terrain de foot pour la partie binage, souffleuse et débroussaillage, la voirie pour la vérification des grilles d'eaux pluviales.

Je suis également en appui auprès de mes collègues des services techniques pour l'entretien et la maintenance des bâtiments.

Qu'est-ce qu'il vous plaît dans votre travail ?

La diversité des tâches.

Jérôme MORCEL



D'où venez-vous ?

Bourbriac

Où étiez-vous avant d'être recruté à Bourbriac ?

J'ai travaillé deux ans en tant qu'agent technique partagé entre deux communes (Peumerit-Quintin et Lanrivain), puis deux ans dans l'entreprise d'Yves Bernard, Paysagiste à Pont-Melvez. Auparavant, j'avais effectué des contrats plus courts dans des entreprises de terrassement (notamment chez Lucas TP).

Où étiez-vous avant d'être recruté à Bourbriac ?

J'ai passé un CAP et un Bac Pro en alternance entre l'école et la commune de Bourbriac. J'y ai également travaillé deux étés en tant que saisonnier.

J'ai été recruté le 12 mars 2021 en remplacement d'un agent.

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

En espaces verts : entretien et création de massifs, tonte, entretien des terrains de foot, fleurissement. Voirie : binage, souffleuse, débroussaillage

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ?

La diversité des tâches, le fait de travailler pour ma commune d'origine, la bonne ambiance dans l'équipe, et le fait qu'on ait du bon matériel à disposition pour bien travailler.

Pascal CAOULAN



D'où venez-vous ?

J'habite à Maël-Pestivien

Où étiez-vous avant d'arriver à Bourbriac ?

J'étais exploitant agricole en culture, élevage et lait à Maël Pestivien.

Quand avez-vous pris vos fonctions ?

Le 2 novembre 2021

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Tout comme Nicolas, je suis agent polyvalent d'entretien des espaces verts. Nous avons les mêmes fonctions : l'entretien des espaces verts, la création et l'entretien de parterres, l'entretien du terrain de foot, la vérification des grilles d'eaux pluviales. De même, je viens en appui auprès de mes collègues des services techniques pour l'entretien et la maintenance des bâtiments.

Qu'est-ce qu'il vous plaît dans votre travail ?

La bonne entente au sein de l'équipe et le changement de missions.

France Services

Un accompagnement gratuit à vos démarches administratives

Janvier 2022 : un dispositif innovant au cœur de votre territoire

La mairie de Bourbriac propose, depuis le 26 janvier, une structure France Services.

Labellisée par les services de l'Etat, elle peut désormais accueillir le public.

Initié par l'Etat, France Services est le réseau national d'accueil de proximité destiné à accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.

La municipalité s'est saisie de cet outil afin de pallier la désertification des services publics et de répondre aux difficultés générées par l'accès à l'outil informatique. Elle satisfait ainsi aux attentes des briacins et habitants des communes environnantes en leur proposant une relation de proximité et en facilitant leur quotidien.

Ce dispositif permet aux administrés de disposer des services de renseignement et d'accompagnement aux démarches administratives à moins de 30 minutes de chez eux.

France Services c'est quoi ?

Il s'agit d'un guichet unique, gratuit et de proximité. Il offre la possibilité aux citoyens de Bourbriac et des communes voisines d'effectuer leurs formalités administratives auprès des organismes partenaires.

France Services c'est avec qui ?

Une équipe à votre écoute pour vous accueillir :

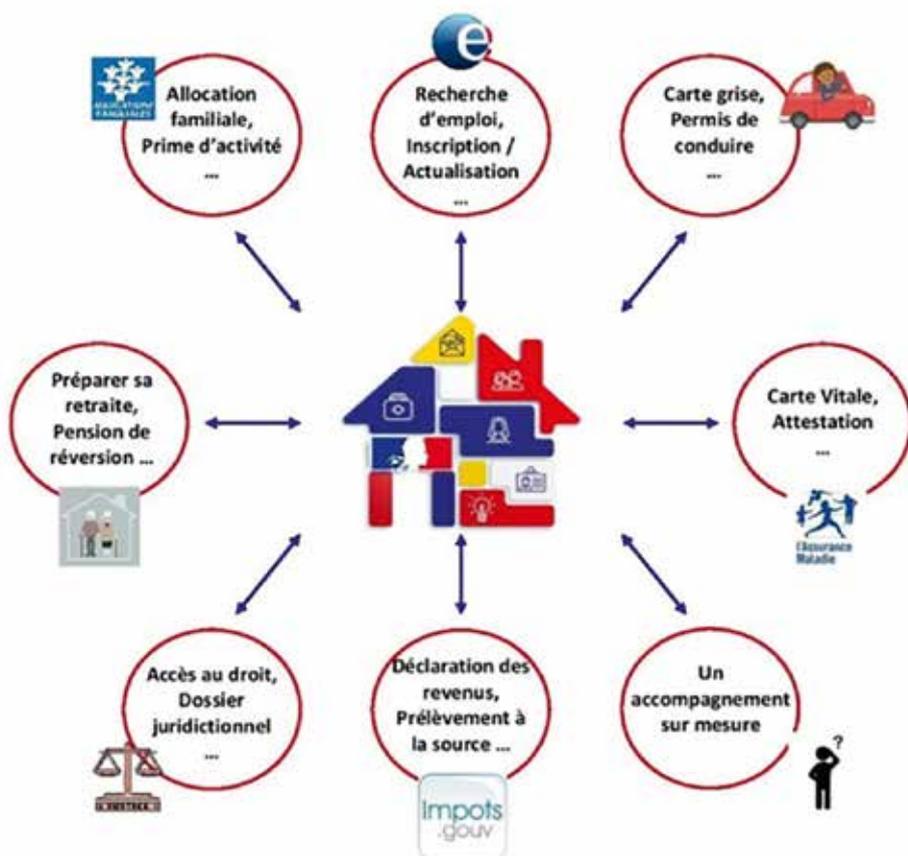
- Valérie Bonnin qui officiait auparavant à la médiathèque de la commune, occupe désormais les fonctions de coordinatrice de la structure. Elle renseigne et accompagne les usagers dans leurs interrogations et démarches liées au quotidien telles que la famille, la santé, l'emploi, la retraite...
- Elle sera prochainement accompagnée dans ses missions par un(e) collègue afin de garantir une continuité du service proposé et orienter les usagers.

France Services c'est où ?

Dans votre mairie, au rez- de- chaussée.



Un guichet unique pour faciliter vos démarches administratives.



Valérie Bonnin au sein de l'espace France Services

France Services, 2 agents présents pour :

- Vous donner une information de premier niveau.
- Vous aider aux démarches en ligne.
- Vous faciliter la résolution d'un cas complexe avec l'appui de référents auprès des partenaires.
- Vous accompagner au numérique afin d'en favoriser l'apprentissage et d'en développer l'usage.



On vous accueille !
PROCHE DE VOUS. PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services

11 place du centre - 22390 Bourbriac
02 96 43 07 09
bourbriac@france-services.gouv.fr

Nos Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-13h30
Mercredi : 9h-12h/ 14h30-17h
Jeudi : 9h-12h/ 14h30-17h
Vendredi : 9h-12h/ 14h30-17h
Samedi : 9h-12h



Je m'appelle Guillaume Poux, j'ai 34 ans et je suis le Conseiller Numérique France Services de la commune de Bourbriac.

J'accompagne les briacins et les habitants des communes environnantes, tous profils confondus, dans la découverte et la prise en main des outils numériques : étudiants, personnes en recherche d'emploi, personnes en emploi et personnes retraitées.

Je contribue à ce que vous bénéficiiez des opportunités offertes par le numérique en vous préparant aux compétences et aux nouveaux métiers, en vous donnant les clés d'un bon usage pour faire de vous des citoyens éclairés dans la société numérique.

Je réalise aussi bien des ateliers collectifs que des accompagnements individualisés, et mes principales missions sont :

- vous apprendre à vous servir des différents équipements informatiques : ordinateur, tablette, smartphone,
- vous permettre d'être autonome sur Internet
- vous apprendre à rédiger et envoyer un email ou un document texte, à gérer des contenus numériques (création, stockage, partage),
- vous permettre de maîtriser pleinement l'usage d'un smartphone, notamment pour installer et utiliser des applications,
- vous accompagner dans le déchiffrement des termes numériques,
- répondre à vos demandes en termes de communication (réseaux sociaux, solutions pour échanger avec vos proches),



- vous accompagner dans la recherche d'emploi et vos candidatures en ligne,
- être en lien avec Valérie Bonnin, de la Maison France Services, pour l'accompagnement dans vos démarches en ligne,
- vous apprendre à réaliser des achats en ligne de façon sécurisée,
- vous expliquer le fonctionnement des outils numériques scolaires, pour celles et ceux qui doivent suivre la scolarité de leur(s) enfant(s).

A vos agendas pour les ateliers !

Le smartphone

Thèmes	Mois	Date
Stocker, Ranger et Partager		3/2/2022
Naviguer sur Internet- St valentin	Février 22	10/2/2022
Communiquer-Visio		24/2/2022
Découverte du smartphone / de la Tablette		5/5/2022
Questions / Réponses	Mai 22	12/5/2022
Réseaux sociaux		19/5/2022
Communiquer- Fête des mères		26/5/2022
Installer et utiliser des applications	Juin 22	2/6/2022
Naviguer sur internet		9/6/2022
Bien-être numérique		16/6/2022
Sortir avec son téléphone		23/6/2022
Faire ses courses		30/6/2022

L'ordinateur

Thèmes	Mois	Date
Découverte de l'ordinateur et des périphériques	Mars 22	3/3/2022
Découverte de libre office et outils Google		10/3/2022
Les bases du traitement de texte		17/3/2022
Naviguer sur internet		24/3/2022
Achat sur internet		31/3/2022
Visio depuis ordinateur	Avril 22	7/4/2022
Communiquer- Pâques		14/4/2022
Les bases de la feuille de calculs		21/4/2022
Test Pix		28/4/2022
Les périphériques	Juillet 22	7/7/2022
Classement et gestion		21/7/2022
Questions / Réponses		28/7/2022
Traitement de texte	Août 22	4/8/2022
Sécurité	Septembre 22	1/9/2022

*Comment on contacte Guillaume
Par téléphone : 02.96.43.40.21
Où peut-on le trouver ?
A la Mairie de Bourbriac
Tous les jours ?
Oui, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00
Je viens d'acheter un smartphone, tu peux m'aider à m'en servir ?
Bien entendu ! Je vais même t'aider à le configurer !
Je voudrais faire une visio, avec ma fille, mais je ne sais pas faire !
Va voir Guillaume !
Il va t'aider et te conseiller !*

REHABILITATION DE L'ANCIENNE PHARMACIE

en pôle de services

2021 : les acquisitions, études et démarches préparatoires aux travaux de réhabilitation



2022, une année de travaux

Les travaux de réhabilitation débuteront mi-février 2022, et devraient se terminer d'ici fin décembre 2022. En raison de la proximité du bâtiment avec l'Église Saint Briac, les travaux respecteront les exigences liées aux Monuments Historiques.

Les travaux prévoient notamment :

- Côté Nord donnant sur la cour intérieure de la mairie, percement en rez-de-chaussée de fenêtres donnant sur la salle d'activités du conseiller numérique, et d'une nouvelle porte d'entrée qui permettra d'accéder aux différents locaux depuis la cour de la mairie. L'accès à la nouvelle entrée se fera par un cheminement en béton lavé à petits grains beige, sous un nouvel auvent en métal galvanisé prolongeant l'auvent de la mairie. Il reprendra les proportions et principes de l'existant pour s'intégrer parfaitement (cf photo du projet).
- Les toitures des parties bâties vont être surélevées pour gagner en surface habitable dans les anciens greniers. Les toitures des parties surélevées, de pentes identiques à l'existant, seront couvertes en ardoises naturelles, avec faîtages en terre cuite.
- La surélévation des murs se fera en ossature bois vertical de couleur grisé naturel.
- Les murs en maçonnerie pierre en limites du terrain sont intégralement conservés et remis en état. Ils seront rejointoyés à l'identique en enduit à la chaux.
- En limite Sud côté cour intérieure, un grillage à maille rigide va être monté en limite de propriété, et recouvert de plantes grimpantes.

Pendant cette période, et selon les corps de métiers qui interviendront successivement, l'accès au bâtiment devra être sécurisé et le trottoir devant le bâtiment (côté Place du Centre) sera temporairement interdit au passage des piétons.

2023, mise en service du nouveau bâtiment avec installation d'un pôle de services au plus près des briacins et des habitants des communes environnantes

A l'issue des travaux, le bâtiment accueillera les services au public :

- au rez-de-chaussée : la Maison France

Services (appui aux démarches administratives, voir page 8 de ce bulletin), l'agence postale communale, un espace pour les ateliers et rendez-vous individuels du conseiller numérique (voir page 9 de ce bulletin),

- au 1^{er} étage : un espace à définir, qui pourrait accueillir une salle de visioconférence, un espace de coworking.
- au 2nd étage : une extension de la médiathèque actuelle, qui passera de 85m² à 135m², et permettra de structurer un espace ados et enfants, d'améliorer le confort des usagers et de développer les activités.



Opération de réhabilitation / restauration du bâtiment 25 rue de l'Armor

Ce magnifique bâtiment, aujourd'hui vieillissant, nécessite des travaux de réhabilitation énergétique, de restructuration, de mises aux normes, lesquels apporteront aux locataires y résidant un confort de vie et des conditions de vie optimales.



Le 7 Septembre 2021, un groupe de travail s'est réuni afin de s'interroger sur son devenir. Le bail emphytéotique de 36 ans contracté avec la SA Les Foyers prenant fin le 1^{er} Octobre 2021, ce bâtiment est, depuis, propriété de la commune.

Le CCAS sera lié au bailleur Guingamp Habitat par un bail emphytéotique permettant ainsi à la commune de rester propriétaire. Le conseil municipal a validé le principe du portage des travaux par le bailleur Guingamp Habitat. La gestion locative sera assurée en régie par le CCAS. Guingamp Habitat a retenu le Cabinet Stumm Architectures chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

Aujourd'hui composé de 16 logements de type 1 et 1bis, les travaux portés par GUINGAMP HABITAT ont pour objectif la réalisation d'une opération de réhabilitation et de restructuration de l'immeuble en 19 logements intergénérationnels à destination des seniors, de jeunes adultes et de familles en proposant des loyers maîtrisés. Cette opération se veut également pourvoyeuse de mixité et permettra également de mettre des logements à destination de personnes en situation de handicap au titre de l'habitat inclusif.

Ce projet s'inscrit dans le périmètre défini de redynamisation du centre bourg. Il fait partie intégrante d'un secteur de densification ayant pour objectif à moyen terme de moderniser le bourg de

Bourbriac, de renforcer la convivialité et la densité. Il devra être compatible avec l'environnement dans lequel il s'insère. L'architecture envisagée devra valoriser l'image et l'espace de vie du centre-bourg. Il devra également s'intégrer en cohérence avec les modalités fonctionnelles des lieux réaménagés, par une prise en compte des usages piétons vélo, voiture...

Des spécificités seront prises en compte concernant le logement adapté pour personnes âgées autonomes :

- Rendre les déplacements fluides,
- Maintenir l'autonomie, accompagner la baisse d'autonomie et simplifier l'intervention des aidants.

- Rassurer les habitants : des équipements simples d'utilisation, un chemin lumineux entre la chambre et les sanitaires...
- Assurer le bien-être des personnes : des matériaux de qualité faciles d'entretien (sols souples imitation parquet, faïence...), une proportion équilibrée des surfaces vitrées pour un logement lumineux mais pas éblouissant, sans risque de surchauffe estivale...

L'année 2022 sera consacrée aux études et consultations.

Les travaux seront effectués sur l'année 2023 et s'opéreront en site occupé. Tout sera fait pour accompagner au mieux les locataires.



Les travaux au cimetière

Le columbarium et le jardin du souvenir :

Les communes de plus de 2 000 habitants ont l'obligation de disposer d'un jardin du souvenir, permettant aux familles de disperser les cendres de leurs proches.

Notre cimetière possède un espace cinéraire depuis l'année 2000. Des aménagements étaient devenus nécessaires notamment pour respecter la réglementation funéraire et faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Une 1^{ère} partie des travaux a été réalisée par le personnel communal :

- Agrandissement de l'entrée et aménagement du jardin du souvenir,
- Dépose des éléments.

Une 2^{ème} partie par l'entreprise SARL LUCAS BTP pour un montant 2999.00 € HT :

- Réalisation d'une allée en béton lavé gris sur une largeur d'1.5 m, pose de chaînette en pavés et bordures granitées,
- Revêtement d'un enrobé noir sur la surface entre les monuments.

L'entreprise BRIEND de Quintin a été retenue pour un montant de 1150 € HT concernant la fourniture et la pose de la colonne, et des 30 plaques destinées à l'identification des défunts.

Cet espace est un lieu de recueillement pour les familles, la dispersion des cendres ne doit pas effacer le souvenir.



L'achat de la plaque et la gravure (qui devra être de couleur or dans une calligraphie imposée), seront à la charge de la famille.

La dispersion des cendres est gratuite mais nécessite de déposer une demande à la Mairie.

La réfection des joints du mur d'enceinte

La réfection des joints du mur séparant le cimetière de la propriété Mazévet sur 100 ml s'avère nécessaire. Le chantier a été étalé sur 4 ans, 25 ml seront réalisés chaque année. 3 organismes d'insertion ont été sollicités, seuls 2 ont répondu :

- La Maison de l'Argoat
- Etudes et chantiers.

Le marché a été attribué à Etudes et chantiers pour un coût total de 12060 € HT.

La reprise de tombes en l'état d'abandon

La procédure de reprise de tombes en état d'abandon a été lancée. Il s'agit d'une procédure longue et complexe.

Trois critères sont à remplir pour que la concession puisse faire l'objet d'une reprise :

- elle doit être en état d'abandon,
- avoir plus de 30 ans,
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans,

La constatation de l'état d'abandon constitue la première étape de la procédure.

Le Maire ou son délégué constate sur place par un procès-verbal détaillé l'état d'abandon.

Le procès-verbal est notifié aux descendants dans les 8 jours, et, affiché durant 1 mois à la Mairie et au cimetière, à 2 reprises et à 15 jours d'intervalle.

L'état d'abandon ne doit pas être interrompu dans les 3 ans qui suivent l'expiration de la période des affichages.

Trois ans après l'affichage du procès-verbal de constat, un nouveau procès-verbal doit constater que la concession continue d'être à l'état d'abandon.



Aménagement de la rue de GWAZH AR MOGN

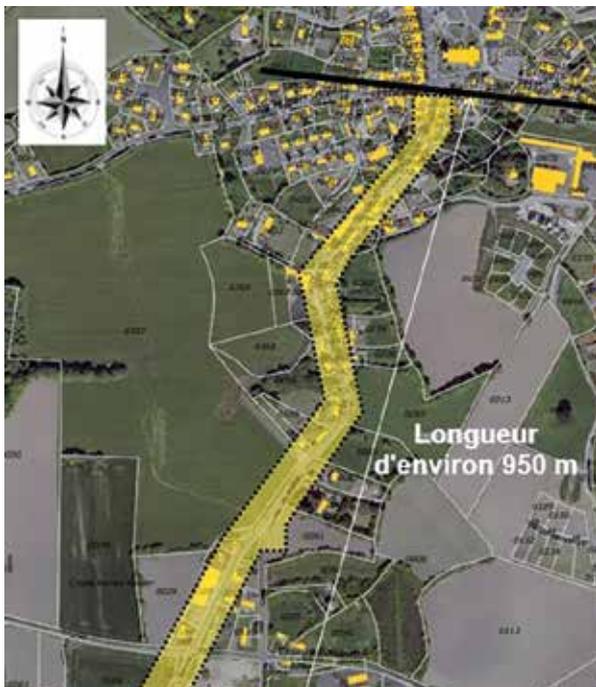
L'année 2022 sera marquée par le lancement des études relatives à l'aménagement de la rue de Gwazh ar Mogn (vers Kérien). Très dégradée, elle ne répond plus aux exigences de sécurité.

D'après les derniers relevés (2016), la RD n°8, liaison d'intérêt départemental, est caractérisée par un trafic moyen (1 538 Véhicules/jour), dont près de 10% de poids lourds. Les travaux s'étendront sur une longueur de voirie d'environ 950 mètres.

Des réunions ont eu lieu sur site, fin 2021, en concertation avec les services du Département, de Guingamp Paimpol Agglomération et de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor) retenue pour une mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Printemps 2022 : diagnostic des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées existants afin d'anticiper d'éventuels travaux.
- Juin 2022 : désignation du maître d'œuvre.
- 2023 : travaux de mise en conformité des réseaux (suivant les résultats des diagnostics réalisés en 2022).
- 2024 : travaux d'aménagement de la rue (7 mois). Fin des travaux prévue d'ici fin 2024.



Le programme de voirie

Le programme de voirie, validé en conseil municipal le 8 avril 2021, a permis de réaliser des travaux d'amélioration sur les voies suivantes :

- La Villeneuve
- Koad Négared
- Kerlo Vraz
- Boturon
- Kerdonnad
- Kergus
- Les Forges – vers Goas Prenn – vers Ale Koad Men

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS, sous maîtrise d'ouvrage du service voirie de Guingamp Paimpol Agglomération pour un coût global de 183 352,04 € HT (223 622,45 € TTC).

L'entretien des voies communales :

L'entretien des voies communales est assuré par les services voirie de Guingamp Paimpol Agglomération. En 2021, des travaux divers (curage, fauchage, élagage...) ont été réalisés pour un montant de 84 000 € correspondant à :

- 1 191,50 heures de main d'œuvre,
- 425 heures d'épareuse,
- 211 heures de tractopelle,
- 172,5 heures de tracteur remorque,
- 153 heures de rotofaucheuse.

L'association foncière :

En 2022, les chemins d'exploitation ci-dessous vont être restaurés.

Noms des chemins			
Keriot	Kerphilippe	Roscaradec	Goas Levé
↓			
Longueur			
450 ml	350 ml	200 ml	220 ml
↓			
Travaux			
Profilé-enduit	Profilé-enduit	Profilé-enduit	Profilé-empierre
↓			
Coût total TTC			
12 818,28 €	12 606,12 €	6 137,52 €	16 935,17 €

A cela s'ajoute l'entretien annuel (fauchage, curage...) des chemins d'exploitation : la partie sud de la commune pour cette année 2022.

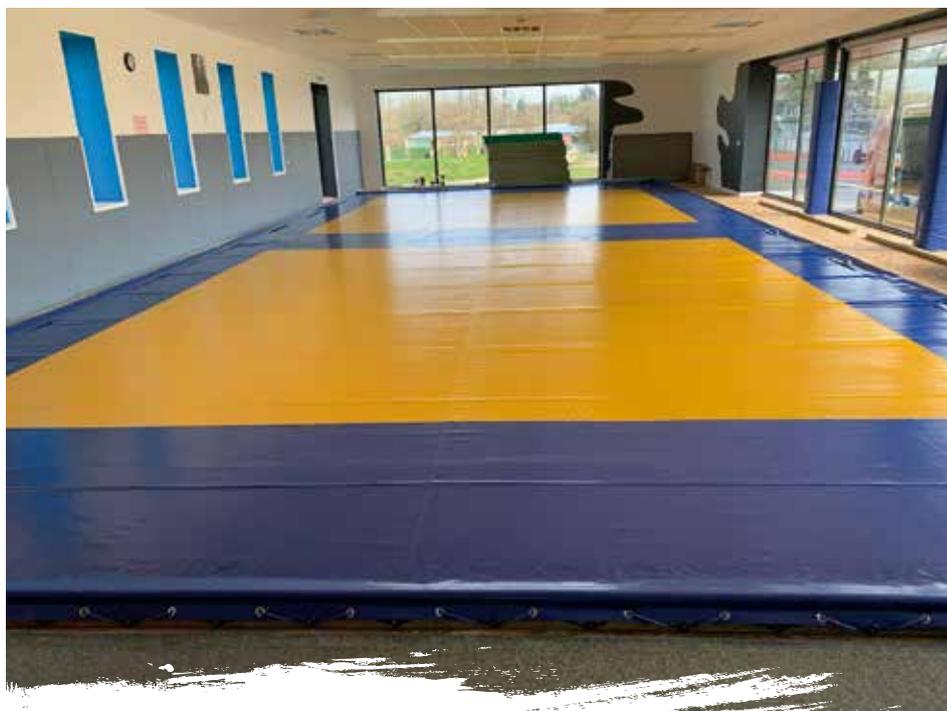


Le Dojo

Une bâche en remplacement des tatamis en tissu

Les tatamis en tissu ne répondant plus aux exigences sanitaires, le Conseil Municipal du 26 Novembre 2020 a décidé de les remplacer (coût de l'opération : 2512,50 € HT).

Une nouvelle proposition consistant à ne pas remplacer ces tapis mais à les recouvrir d'une bâche a été faite lors de notre conseil du 28 janvier 2021. Ce procédé permet une valorisation des tapis existants et un entretien plus aisé : moins de manipulations, pas de poussière ni de résidus entre les tapis. La bâche a été acquise auprès de la SARL Breizh Bâches pour un coût de 2512.50 H.T soit 3015 € TTC et mise en place par le personnel communal après réalisation d'un cadre de calage en bois sur le pourtour.



Arrivée de la fibre optique pour la partie Ouest d'ici le 1^{er} semestre 2022

Le projet Bretagne Très Haut Débit, déployé par Mégalis à l'échelle de la Bretagne, et confié à l'entreprise Axione, prévoit de phaser l'arrivée de la fibre optique sur la Commune de Bourbriac en deux tranches :

- **Tranche 1** : Ouest de la Commune. Les travaux sont presque terminés (à 95%). Les habitants de cette zone pourront souscrire à une offre Internet Très Haut Débit courant du premier semestre 2022. Les opérateurs contacteront directement les personnes concernées afin de leur proposer une offre fibre.
- **Tranche 2** : Est de la Commune. Les travaux sont planifiés sur la période 2023-2026. A ce jour, le calendrier n'est pas précisé.

Il est rappelé que les propriétaires de haies et talus qui jouxtent les infrastructures de la fibre sont tenus de les entretenir afin de garantir le bon fonctionnement du réseau. La Mairie prendra contact avec les propriétaires concernés par la tranche n°2 (Est de la commune), en amont du démarrage des travaux, afin qu'ils procèdent à l'élagage.

N'hésitez pas à vous rendre en Mairie pour davantage de précisions.



Nouveauté

Le commerce Ephémère

Le mercredi 22 novembre, un commerce de prêt-à-porter s'est installé à Bourbriac, pour une journée seulement, principe de commerce : vitrine éphémère.

Cette enseigne, « **Le Marché de Lylou** », créée par Soizic Feipeler, domiciliée à Plaintel existe depuis plusieurs années.

« Le marché de Lylou » vous fait découvrir lors de show room une collection de vêtements et accessoires allant du 36 au 50.

Les collections sont renouvelées tous les mois, elles ont une petite pointe d'originalité qui nous fait craquer à tous les coups !

L'intégralité de la collection est disponible sur le site internet www.lemarchedelylou.fr

Cette proposition permet à Soizic de diversifier ses modes de vente car elle propose aussi des ventes à domicile ou dans les CE... ainsi que dans son showroom à Plaintel. Elle a une clientèle fidèle à Bourbriac et ses environs depuis plusieurs années.

Soizic est satisfaite de cette première vente à Bourbriac et elle envisage d'ores et déjà de proposer une nouvelle date au printemps !

Cette première édition s'est déroulée dans



les salles des associations de Kozh Kastell mais dans l'idéal Soizic souhaiterait pouvoir disposer d'un local avec vitrine dans le centre bourg de Bourbriac.

Vous pouvez la contacter si vous pensez pouvoir lui proposer une solution : 06.22.95.61.91



Le Bar des Sports



Depuis le 07 Septembre 2021 le bar tabac des sports de Bourbriac a été repris par Emilie, elle est native de Normandie dans l'Eure.

Après avoir travaillé 17 ans en tant qu'aide-soignante, Emilie souhaitait se rapprocher de ses parents qui habitent PLUZUNET depuis 15 ans. Sa maman Christine, associée à sa fille, vient régulièrement l'aider.

Heures d'ouverture :

De 7h30 à 19h30 du mardi au vendredi

Samedi de 8h30 à 19h30

Dimanche de 8h30 à 13h

Fermeture hebdomadaire le lundi

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à Emilie et Christine.

Tél : 09 67 35 00 69

Restaurant Oscar Road

Jamel Benaïssa et Steeve Collin (ancien employé du restaurant Oscar Road) ont repris la location gérance du restaurant depuis le 3 décembre 2021. Le restaurant fonctionne comme auparavant. Seuls les horaires ont sensiblement été modifiés.

Jours de fermeture : Le Dimanche midi et le lundi

Jours d'ouverture :

Du mardi au jeudi : 11h30-14h / 18h-22h

Les vendredi et samedi : 11h30-14h / 18h-23h

Le dimanche soir : 18h - 22h

Les livraisons sont toujours d'actualité :

Du jeudi au dimanche, le soir uniquement, de 18h30 à 22h30

Tél : 02 56 39 35 45



Du côté de la médiathèque

« Imaginez Bourbriac dans 80 ans »,

Le dernier temps fort de l'année fut sans aucun doute le concours de dessin « Imaginez Bourbriac dans 80 ans », organisé par la médiathèque en partenariat avec les écoles de la commune.

Ce concours faisait suite au concours « Imaginez Bourbriac dans 100 ans » et « Imaginez Bourbriac dans 90 ans » qui s'étaient déroulés en 2001 puis 2011.

Chaque dessin devenant propriété pleine et entière de la commune. Les dessins sont archivés afin d'être sauvegardés. Ils sont ainsi les témoins d'une époque passée pour les générations futures.

Le vendredi 10 décembre 2021, dans la salle de réunion de la Mairie de Bourbriac, Madame le Maire a reçu les lauréats et les membres du jury pour une réception en leur honneur.

Ce fut l'occasion de remercier les membres du jury : Evelyne André, Emilie Guillerm, Myriam Le Neindre, Magali Léon, Mélissa Maros, Eric Steunou et Monique Verbanck, les écoles ainsi que tous les participants.

Des animations avec les classes maternelles en attendant le Père Noël

Lectures, comptines et jeux de doigts. De très jolis moments partagés.



Visite à la médiathèque pour les petits de l'école Diwan. Phot. Ecole Diwan



Visite dans la classe de TPS-PS à l'école publique. Phot. Ecole Diwan

Il était une fois Ciné-surprise...



Chaque sac en tissu est composé d'un film d'animation et d'un support écrit illustré. Emportez-en un à la maison et laissez-vous surprendre en famille ! Chaque composition est thématique, aussi le jeu est de comprendre ce qui relie les deux documents. N'hésitez pas à venir nous voir pour partager avec nous le thème de votre sac.

Nous remercions la Bibliothèque des Côtes d'Armor pour ce prêt.

Bon visionnage et bonne lecture à tous !

Catégorie 6-8 ans :

1^{er} prix ex-aequo :
Mathis Moignet et Benjamin Schwartz
2^{ème} prix : Olivia Roué
3^{ème} prix : Maé Corre

Catégorie 9-11 ans :

1^{er} prix : Elisa Gardin
2^{ème} prix : Loris Taane
3^{ème} prix : Enora Dinahet



Absent sur la Photo : Benjamin Schwartz
Phot. Jean-François Durand

Pour 2022, nous vous proposons ...

Pour commencer l'année en douceur, nous vous proposons de découvrir la malle « Zen attitude ». Il s'agit d'une malle, prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, composée de Cd de musique relaxante, de livres et de DVD vous invitant au Zen, au relâchement, au lâcher-prise.... A consommer sans modération.



Borne 1D touch

Une **Borne 1D touch**, prêtée gratuitement par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, service du Conseil départemental des Côtes d'Armor pour une durée de 3 mois (Janvier à Mars).



Vous avez entendu parler du streaming musical mais vous n'osez pas vous lancer ? Vous voulez découvrir de nouveaux groupes, de nouveaux sons, de nouveaux univers ? Venez essayer la borne 1D touch à la médiathèque !

1D touch est la première plateforme de streaming dédiée à la création indépendante. Elle propose près d'un million de titres dans tous les styles musicaux : du métal au classique, de l'électro à la musique pour enfants.

Exposition de photographies du 1^{er} au 28 février

En 2022, le Nouvel An chinois (Nouvel an lunaire) débutera le mardi 1er février. La célébration durera du lundi 31 janvier au mardi 15 février 2022.

Pour fêter le nouvel-an chinois, la médiathèque accueille une exposition de photographies de Mathieu Lavant intitulée « **Le temps des Nianli : les pardons chinois** » Une rencontre avec le photographe est programmée le mardi 22 février.

La 14^{ème} édition du Prix chronos de littérature

Ce prix permet de sensibiliser les enfants sur le parcours de vie, de la naissance à la mort, et au fait que « **Grandir, c'est vieillir... Vieillir, c'est grandir** ». Suite aux lectures faites dans les classes, un vote sera organisé à la mairie de Bourbriac, en présence d'élus.

Médiathèque - Mediaoueg

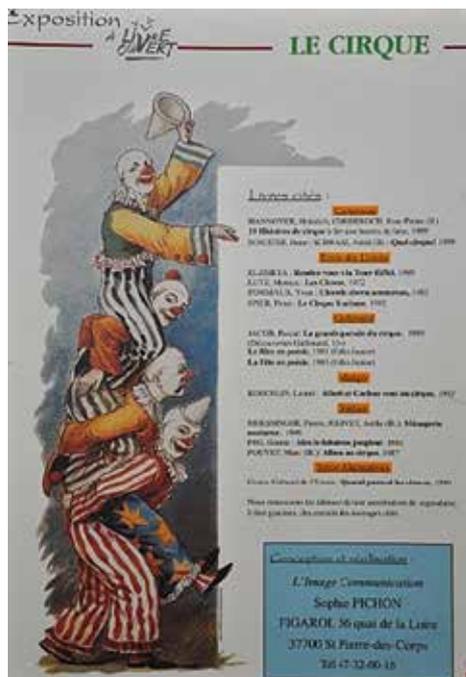
(Mairie de Bourbriac) - 11 place du Centre - 22390 Bourbriac - 2^{ème} étage avec ascenseur
02 96 43 62 25 - cyber-bourbriac@wanadoo.fr

Une exposition et un tapis-lecture sur le cirque (avril à juin)



Des animations seront proposées aux petits et aux grands.

L'exposition permettra de découvrir l'Histoire du cirque à travers les âges depuis l'Antiquité, les différents métiers dans le cirque : funambules, acrobates, jongleurs, trapézistes, clowns mais aussi d'évoquer la place des animaux dans les cirques.



« Le monde est un livre dont chaque pas nous ouvre une page »

Alphonse de Lamartine

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 10h00-12h00 / 13h00-18h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 09h00-12h00

Abonnements

Inscription individuelle : 10 € par an
Inscription familiale : 15 € par an
Chaque lecteur peut emprunter :
6 documents écrits + 1 DVD + 1 Cd de musique + 1 Jeu de Société

Catalogue de la médiathèque en ligne

L'accès au catalogue en ligne permet à tous d'interroger les quelques 12 000 documents disponibles à la médiathèque, de connaître leur disponibilité en temps réel mais aussi de découvrir les nouveautés et d'avoir accès à des informations pratiques (horaires, conditions de prêt...) Si vous êtes adhérent, à partir de votre compte lecteur, vous pouvez consulter vos prêts en cours, connaître les dates de retour des documents, les prolonger, faire des réservations...

Prêt d'une liseuse

Une liseuse Cybook Muse Light est à la disposition des lecteurs, prêtée pour une durée de 4 semaines (renouvelable une fois).

Ressources numériques

L'adhésion à la médiathèque vous donne accès gratuitement aux ressources numériques de la BCA sur le site : <http://bca.cotesdarmor.fr>

Depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, vous pouvez télécharger des livres numériques, écouter de la musique, regarder des films en streaming, suivre des cours en ligne, lire des magazines. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à demander vos codes d'accès à la médiathèque !

Espace multimédia :

Ordinateurs et imprimante sont à votre disposition. Internet et Wifi possible.

L'animation à *Koad Lioù*

L'animation au quotidien dans notre EHPAD ne renvoie pas seulement à la mise en place d'occupations ponctuelles, mais relève d'un projet global, qui selon l'étymologie du mot « animer », vise :

*à donner la vie
à donner une âme
à donner du sens*

L'animatrice doit être force de proposition d'activités diversifiées et adaptées aux personnes âgées de manière à maintenir, voire à améliorer les capacités des personnes en tenant compte des disponibilités de chacune d'entre elles.

Les activités permettent de maintenir l'autonomie, lutter contre l'isolement et entretenir les relations extérieures.

Afin de répondre aux attentes et aux besoins de nos résidents, nous développons des activités adaptées à leurs souhaits et à leurs capacités.

Les résidents participent activement à la vie de L'Ehpad (conseil de vie social, commissions, etc...).

Plusieurs animations se sont déroulées depuis le mois de Juillet :

Des repas à thème

Un repas aux saveurs bretonnes (galettes et crêpes), un moment fort de convivialité et de partage, le tout en musique pour une bonne ambiance.

Un repas aux saveurs polonaises organisé par Zofia, l'animatrice de l'EHPAD, Stéphane le chef de cuisine et Anne-Catherine.

Et la participation de 11 de nos résidents au repas du 11 Novembre à la Salle de Forges.



Le 11 novembre 2021

Des visites

Au terrarium de Kerdanet à Plouagat. Dans un cadre naturel, les résidents ont découvert le monde fascinant des animaux qui font un peu peur.

Au musée de la Résistance à Saint Connan, visite très émouvante où ils ont fait appel à leur mémoire pour évoquer leurs souvenirs.

A la Vallée des Saints.



Goûter de Noël des bénévoles

Des rencontres

- Avec les étudiants de l'UCO de Guingamp dans le cadre de l'enquête ethnobotanique (photo 1).
- Avec des animaux (cochons d'Inde, des lapins, des poules, une colombe) lors d'une séance de médiation animale avec Méline Le Gall. Les animaux apportent de la joie, réveillent des souvenirs qui favorisent la communication, le lien social. Les résidents étaient tous ravis (photo 2).
- Avec les visiteurs des malades dans les établissements hospitaliers (V.M.E.H) de la section de Guingamp présents tous les jeudis pour distraire les résidents par des jeux (cartes, dominos, triominos) et des danses... Nous leur disons un grand **MERCI**.
- Et la visite de Mme Claudine Guillou, la Maire qui a rendu visite aux doyens de la commune : Germaine Botrel (100 ans) et Théo Simon (101 ans) ainsi qu'à Arsène Robin (105 ans) de Pont-Melvez (photos 3-4-5).



Théophile Simon, notre doyen de la commune (photo 3)



Rencontre avec les étudiants de l'UCO (photo 1)



Arsène Robin (photo 4)



La médiation animale (photo 2)



Germaine Botrel, doyenne de la commune (photo 5)

Et surtout les anniversaires

Des moments festifs et musicaux sont organisés pour marquer les anniversaires des résidents.

Jean-Luc Planté, Jérôme Galdy, le Centre Culturel de Bourbriac nous ont fait partager leurs passions musicales.

Les animations proposées visent à favoriser l'épanouissement des résidents.

La célèbre citation d'Oscar Wilde est tellement d'actualité...

« Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années ».

L'EHPAD en plus d'être un lieu de soins, est surtout un lieu de vie.



Des ateliers d'arts plastiques

Pour Noël, les résidents ont confectionné des bonhommes de neige.



Les anniversaires le 25 août 2021

l'École primaire publique

Les projets ont repris en ce début d'année.

Les élèves d'élémentaire ont participé au concours de dessin « Imaginer Bourbriac en 2101 » organisé par la médiathèque, ainsi qu'au prix Chronos qui sera l'occasion pour Gwenaëlle de venir présenter aux classes les livres de la sélection.

Six classes de l'école bénéficient de l'intervention de Benoît Prual sur un projet musical financé par l'Amicale Laïque : l'occasion de découvrir et interpréter des chants du monde entier.

Les classes de maternelle poursuivent, avec l'appui de Mr Mezan, le projet autour du potager à l'écoute des saisons.

Juste avant les vacances, le Père Noël de l'Amicale Laïque a encore une fois gâté les élèves : livres, jeux de classe, jeux de cour...

Parmi les projets en cours et à venir : liaison école-collège, classe de mer pour les CM, visite de ferme pour les TPS-PS et les GS, visite d'aquarium pour les MS, travail autour du salon de la littérature jeunesse de Coadout... Tout cela en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour suivre l'actualité de l'école, un site internet a été créé : <https://ecolepubliquebourbriac.toutemonecole.fr>



Petit message pour les futurs parents d'élèves

Les parents des enfants nés en 2019 et 2020 peuvent les inscrire dès maintenant en mairie : se munir du livret de famille, du carnet de santé pour les vaccinations, puis prendre contact avec l'école pour fixer un rdv et une visite d'école (02 96 43 43 70). Une visite virtuelle est possible sur le site internet de la commune : www.bourbriac.bzh

Le collège Jules Ferry

Le collège Jules Ferry compte actuellement 158 élèves répartis en 8 classes (2 par niveaux), et de 19 professeurs.

Le taux de réussite au brevet de 2021 est de 89,3 %. Les diplômes ont été remis aux élèves admis, le 25 Novembre.

INTÉGRATION

Les 6e ont participé à la sortie d'intégration, le 17 septembre à la base nautique de Trémargat, ce qui leur a permis de mieux se connaître. De plus, pour faciliter l'arrivée des futurs 6e, un marathon a été organisé en collaboration avec les CM2 de l'école primaire publique de Bourbriac. Les élèves de 6e et de 5e ont participé à une matinée sportive afin de découvrir l'UNSS (association sportive du collège). Ils étaient encadrés par les 4e.

PRÉVENTION

Le collège a mis en place des actions de prévention contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement (harcèlement sur les réseaux sociaux).

Le 10 octobre, deux comédiens sont venus jouer des saynètes pour faire réagir les élèves sur certaines situations de harcèlement, le but étant de provoquer un débat avec eux par la suite. Le 22 novembre, un gendarme a expliqué aux élèves de 4e comment réagir face à une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement.

ORIENTATION

Afin d'aider les élèves à découvrir certains métiers et à s'orienter plus facilement dans un choix futur, un atelier découverte a été organisé pour les classes de 4e et 3e. Plusieurs sorties ont déjà été organisées dont une à l'EHPAD, et une autre à la caserne des pompiers. D'autres sorties sont prévues dans l'année : une à la mairie et à la médiathèque en mars, et une à la ferme pédagogique de Pont-Melvez en mai.

ENVIRONNEMENT

Le collège est très engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique : les 6e et 5e ont participé à la marche verte organisée l'académie, le but étant de collecter 2 tonnes de déchets sur tout le territoire de l'académie. Les élèves ont ramassé 12 kg de déchets en 1h30.

Le collège participe également au concours CUBE'S dont le but est de faire le plus d'économies d'énergie sur un an.



PROJETS POUR 2022

Différentes sorties sont prévues pour l'année 2022

- des sorties au cinéma pour les 5e,
- un partenariat avec GwinZegal pour les 4e sur le thème : « le mouvement »,
- les 4e participent au carrefour des formations à Guingamp,
- un partenariat avec le lycée Auguste Pavie de Guingamp pour les 3e,
- l'opération « un jeune en librairie » pour les 3e, qui consiste en la distribution d'un bon d'achat dans une librairie de Guingamp,
- 2 pièces de théâtre seront jouées au collège pour les classes de 5e, 4e et 3e.

Choariva ha sonerezh e skol Diwan Boulvriag

A l'école Diwan théâtre et musique au programme

Sonerezh

Ar bloaz-mañ, e tegemerimp bep sizhunvezh, etre miz Genver ha miz Ebrel, an Aotrou Benoit Prual, animatour war ar sonerezh. Labour a raio skolidi kentañ-derez war ar ganaouenn «an durzhunell» savet gant Youenn Gwernig. E-mod «stomp» e vo lusket ar ganaouenn tro-ha-tro evel ma vefe ur c'han-ha-diskan, gant ritm oc'h implijout objedoùe-lerc'h an diskan.

Adkrouet e vo aergelc'h sonerezh kontadenn

« Pêrig hag ar bleiz » eus Sergeï Prokofiev gant bugale ar skol-vamm/klas 1 en ur bleustriñ gant binviji azasaet dezho : marakas, klavez, klorigou, taboulin, pe objedoù trouzus all, o lakaat anezhe da glotañ gant tudennoù ar c'hontadenn.

Musique

Cette année, nous accueillerons chaque semaine de janvier à avril, un intervenant en musique Monsieur Benoît Prual. Les élèves de la classe élémentaire vont travailler sur la chanson « An durzhunell » créée par Youenn Gwernig. Elle sera chantée et rythmée selon la technique « Stomp » en alternant chant et rythme à la manière d'un kan ha diskan, le diskan étant en « Stomp ».

Les maternelles vont recréer l'univers musical de « Pierre et le loup » composée par Sergeï Prokofiev en s'initiant à d'autres petits instruments : maracas, claves, clochettes, tambourin, ou autres objets sonores qu'ils adapteront aux personnages du conte.

A-hed ar bloavezh e vo graet un tañva ha dizoloet ar c'hoariva, bloaz a zeu e vo lakaet ar vugale da skrivañ ur pezh-c'hoari gant sikour tud a-vicher. Leurennet ha kinniget e vo ar bloavezh war-lec'h. Ur benveg pedagogel pinvidik eo ar c'hoariva a-benn gwelaat ar yezh dre gomz ha dre skrid. A-drugarez d'ar c'hoariva e vez broudet an eskemmoù etre ar vugale, kreñvaat a ra al liammoù etreze dre ar c'henlabour, ha darempredet e vez tud a-vicher.

Les élèves de l'école vont tout au long de l'année découvrir et s'initier au théâtre, l'objectif étant d'écrire une pièce l'année prochaine, de mettre en scène et la présenter l'année suivante. Le théâtre est un outil pédagogique riche qui permet de travailler le langage à l'oral et à l'écrit. Il permet aux élèves d'échanger, de créer des liens entre eux, et de rencontrer des professionnels du milieu artistique.



E ti ar pomperien

An durzhunell

Skrivet gant Youenn Gwernig
An durzhunell, kollet eo ganti
he lagad hag he fenn,
he lagad hag he fenn.
An durzhunell, kollet eo ganti,
he lagad hag he fenn,
he lagad hag he fenn,
da virviken !

Ar gazhez-koad, kollet eo ganti
kalon ar gistinenn...

Ar bradennig, kollet eo ganti
bleunienn ha louzaouenn...

Ar gêriadenn, kollet eo ganti
he zud hag he mammenn...

Ma merc'h Mari, kollet eo ganti
he spered hag he fenn...Ha ma mamm
baour, kollet eo ganti
hec'h eñvorennoù kent...



Dorioù digor ar skol 4 ha 5 a viz C'hwevrer Portes ouvertes de l'école les 18 et 19 mars 2022

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'école
au 09 52 78 32 10 ou par mail skol.boulvriag@diwan.bzh.

Une vidéo de présentation de l'école est disponible sur la page Facebook de l'école.

Accueil dès 2ans, pas nécessaire de savoir parler breton



Un savoir-faire dans l'intervention au domicile

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Asad Argoat a repris les activités gérées précédemment par le SAMAD. L'association offre des services ou des actions à la disposition des habitants de Bourbriac



Pour permettre aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap de vivre chez elles le plus longtemps possible, l'Asad Argoat dispose d'un :

- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Ces deux services se coordonnent pour permettre d'avoir une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, prise du repas...) et de maintenir le lien social.

Les interventions du :

- SAAD peuvent être prise en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la Prestation de Compensation du Handicap, les caisses de retraite...
- SSIAD doivent être prescrites par un médecin et sont prises en charge par la Sécurité Sociale

L'association intervient aussi pour permettre aux familles ayant un enfant en situation de handicap de bénéficier d'un temps de répit.



Pour faciliter la vie et gagner du temps, l'Asad Argoat propose à toute personne des prestations d'entretien du logement et de repassage. Le rythme des interventions s'adapte à vos besoins (hebdomadaire, quinzaine, mois, vacances scolaires ou hors vacances scolaires...).



Il s'agit d'une solution d'accueil individuel des enfants (+ de 3 ans) à leur domicile. Chaque situation est unique (pendant les vacances scolaires, à la sortie de l'école et dans l'attente du retour d'un parent au domicile...). Une rencontre préalable permet de préciser les attentes des parents et les activités qui seront éventuellement à réaliser.



Le service de portage de repas de l'Asad Argoat permet d'avoir un repas, en liaison froide, livré à domicile selon la demande (7/7, un jour sur deux...). Chaque repas comprend un potage, une entrée, un plat de résistance, un produit laitier, un dessert, pain et beurre. Le repas est produit par l'EHPAD de Coat Liou. Ce service est limité à 100 places/jours



Ce service permet aux personnes de vivre chez elles en toute sécurité. L'association propose une téléassistance fixe (couverture à l'intérieur de la maison ou à proximité) ou une téléassistance mobile qui vous permet de sortir loin de votre domicile. Quel que soit le système retenu, un bouton vous permet de déclencher un appel vers un centre d'écoute situé dans les Côtes d'Armor. L'opérateur va échanger avec vous et va déclencher si besoin le réseau de proximité (famille, amis, voisins) ou les services de secours.



Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter l'Asad Argoat en venant au pôle de proximité : 1 rue de Tournemine BOURBRIAC - par téléphone 02 96 44 16 03, par courriel contact-argoit@asad22.fr

Forum des associations



Le samedi 5 septembre, en dépit de la pandémie, la municipalité a organisé son annuel forum des associations.

Cette matinée de rencontres est l'occasion de découvrir l'offre de loisirs sportifs et/ou culturels proposée à Bourbriac. Tout un chacun y trouve l'opportunité de se renseigner et de s'inscrire.

Si, en raison de la pandémie, les participations ont été moins nombreuses, pour autant, le forum a donné le coup d'envoi de la reprise de la plupart des activités interrompues au cours de la saison 2020/2021. Environ 15 associations et

services ont répondu présents lors de cette édition 2021.

Bourbriac, riche de 45 associations, est, et reste une commune très dynamique.

Chaque année les associations rivalisent d'idées et d'innovations pour proposer des activités diverses, sportives et culturelles.

La municipalité met les salles à disposition.

Une anticipation et un réajustement annuel des plannings sont nécessaires. C'est pourquoi il est important de vous adresser à la mairie dès que vous avez des besoins

(qu'ils soient hebdomadaires ou plus ponctuels).

De plus la municipalité invite chaque association à communiquer à la mairie les changements intervenant dans la composition des bureaux associatifs et notamment les coordonnées de contact !

Pour 2022 le forum aura lieu le samedi 3 septembre 2022. Il se tiendra de 9h à 12h à la salle des Forges de Bourbriac, sur inscription préalable.



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE de Bourbriac

L'association a organisé

4 collectes en 2021

217 donneurs se sont présentés pour donner leur sang.

Un grand merci à eux !

Les projets 2022 :

Les collectes

Quatre sont prévues sur l'année :

- Le vendredi 8 Avril 2022 (12h/16h30)
- Le jeudi 9 juin (14h15/18h45)
- Le vendredi 14 octobre 2022 (12h/16h30)
- Le mercredi 21 décembre (14h15/18h45)

Les animations

2 bals seront organisés à la salle des Forges. Les dimanches 27 Mars et 11 Décembre 2022.

Les besoins demeurent très importants. Les réserves sont au plus bas. Le région Bretagne a besoin de 600 dons par jour.

Pour Noël, les enfants des donneurs de sang bénévoles, âgés de 1 à 7 ans ont reçu, chacun, un bon d'achat de 40€. 22 enfants en ont bénéficié.

Les membres du Conseil d'Administration présentent leurs meilleurs vœux à tous les donneurs de sang, ainsi qu'à leur famille ! De nouveaux donneurs sont les bienvenus !

Composition du bureau

Président : Francis André

Vice présidente : Marie Paule Moël

Secrétaire : Christophe Hamonic

Secrétaire adjointe : Paulette Bahers

Trésorière : Chantal Dare

Trésorière adjointe : Sylvianne Colin.



Bourbriac pour Dylan

Association déclarée par application de la Loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

Au mois de février 2015, une mobilisation sans précédent agite la commune de Bourbriac et a pour but de venir en aide à une famille de briacins dont le fils est atteint d'une forme de Leucémie.

Le 23 Février, une assemblée constituante entérine la création d'une association et décide, sous l'impulsion de tous les acteurs locaux (élus, associations, écoles, commerçants, artisans et particuliers) de l'appeler « Bourbriac pour Dylan ».

Cette association est officiellement créée à la préfecture des côtes d'Armor par récépissé, le 19 mars 2015.

Les dons affluent et la mobilisation est importante allant jusqu'à organiser une soirée d'animation musicale, à Plésidy, qui réunit 220 personnes. Dès le mois d'Avril l'association des donneurs de sang de Bourbriac se fait partenaire et organise un bal à la salle des forges qui réunira près de 500 danseurs.

La solidarité est immense et elle permet de subvenir aux besoins de ce jeune garçon, d'aider les parents à faire face aux frais engendrés par la maladie. En effet la prise en charge médicale a lieu à Rennes (frais de déplacement, mobilier, équipement informatique pour l'enseignement à distance...).

En février 2021, une nouvelle fois, l'association est destinataire d'une demande d'aide pour



une famille de Bourbriac. En effet un jeune garçon, adolescent de 14 ans est atteint d'un cancer.

L'assise financière de l'association suite à 2015 nous permet de venir en aide immédiatement à la famille.

Les soins ont cette fois-ci lieu à Brest et c'est donc avec la même volonté d'aider que l'association se remobilise. Les dons de particuliers, entreprises, associations sont une nouvelle fois nombreux.

Les différentes dépenses sont supportées par l'association (frais de transport des parents, matériel informatique et technologies

pour l'enseignement à distance, séances de magnétiseur en prévention des cures de chimiothérapie et divers achats nécessaires aux longues semaines d'hospitalisation).

Enfin l'association s'est vue remettre un important don par l'intermédiaire du Comité de Pénity Bourbriac. En effet les bénévoles ont tenu à soutenir l'un des leurs en organisant, le 31 juillet 2021 une rando pédestre ainsi qu'un repas à emporter. Environ 350 marcheurs ont fait le déplacement et ce sont 500 repas que les gourmands ont réservés.

Ce jeune adolescent est aujourd'hui en rémission et les missions de l'association se sont achevées.

Pour autant nous restons mobilisables et joignables par l'intermédiaire de la mairie si une famille en ressentait le besoin. Le siège de l'Association est domicilié à la Mairie, 11 place du Centre 22390 Bourbriac.

Pour rappel l'objet de l'association est le suivant « **Apporter son soutien à des familles ayant un ou des enfants mineurs et/ou à charge, gravement malades, de la commune de Bourbriac.** ».

Le bureau actuel est composé comme suit :

- **Présidente** : Audrey Connan
- **Vice président** : Francis André
- **Trésorière** : Emilie Guillerm
- **Trésorier Adjoint** : Christian Droniou
- **Secrétaire** : Murielle Coatrieux



Les formulaires d'urbanisme



Divers formulaires sont à votre disposition pour effectuer vos démarches en matière d'urbanisme

- Le certificat d'urbanisme (CU),
- La déclaration préalable de travaux,
- Le permis de construire.

Le certificat d'urbanisme

Le CUa (de simple information)

Il indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété.

Le CUb (opérationnel)

Il indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Le dossier peut être soit envoyé par lettre recommandée, soit déposé en mairie.

2 exemplaires pour le CUa et 4 exemplaires pour le CUb.

Le délai d'instruction est généralement d'un mois pour le CUa et de deux mois pour le CUb.

La déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable est nécessaire pour :

- Toute construction ou agrandissement d'une petite surface entre 5 et 20 m² (ex: garage, abri de jardin...),
- Les changements de destination (ex: transformation d'un local commercial en local d'habitation...),
- Des travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (ex : percement d'une fenêtre...).

Le dossier, en deux exemplaires, peut être envoyé par lettre recommandée ou déposé en mairie.

Un exemplaire supplémentaire est nécessaire si les travaux ou aménagements sont situés dans le périmètre des Bâtiments de France.

Le délai d'instruction est généralement d'un mois et de deux mois si les travaux sont situés dans un secteur protégé.

Le permis de construire

Un permis est nécessaire si vos travaux ont pour effet de créer une surface de plancher, ou une emprise au sol supérieure à 20m², et, dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,
- Ou portent sur un immeuble se situant dans le périmètre dans un secteur sauvegardé.

En outre, le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Le dossier en quatre exemplaires peut être envoyé par lettre recommandée ou déposé à la mairie où se situe le terrain.

Le délai d'instruction est généralement de deux mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes.

Ci-dessous, une synthèse de la réglementation portant sur les opérations les plus courantes.

Des spécificités étant, toutefois, susceptibles de se présenter, il est fortement recommandé de contacter la mairie préalablement à la constitution du dossier.

Les règles d'urbanisme applicables au 1^{er} janvier 2022

	Travaux sans formalités pour	Travaux avec déclaration préalable pour	Travaux avec demande de permis de construire pour
Une maison individuelle			Oui
Une extension	< 5 m ²	5 m ² ≤ surface ≤ 20 m ²	≥ 20 m ²
Une fenêtre de toit Chien-assis	Non	Si réhausse de la charpente	Si réhausse du toit
Une véranda	< 5 m ²	5 m ² ≤ surface ≤ 20 m ²	≥ 20 m ²
Un aménagement intérieur sans création de surface	Oui		
Un aménagement intérieur avec création de surface	< 5 m ²	5 m ² ≤ surface ≤ 20 m ²	≥ 20 m ²
Un aménagement de combles	Aucune modification extérieure	Si modification extérieure (fenêtre de toit, toiture...)	
Un ravalement de façade		Couleur identique	Couleur différente
Une terrasse	oui		
Un garage	< 5 m ²	5 m ² ≤ surface ≤ 20 m ²	≥ 20 m ²
Un carport	< 5 m ²	5 m ² ≤ surface ≤ 20 m ²	≥ 20 m ²
Une antenne parabolique, Une pompe à chaleur, Un climatiseur		Oui	
Une piscine gonflable	Surface < 10 m ²	Surface ≥ 10 m ² Installation > à 3 mois	
Une piscine non couverte	Surface < 10 m ²	10 m ² ≤ surface ≤ 100 m ²	≥ 100 m ²
Une piscine fixe ou mobile avec couverture	Surface < 10 m ² Abri < à 1,80 m	10 m ² ≤ surface ≤ 100 m ² Abri ≤ à 1,80 m	≥ 20 m ² Abri > à 1,80 m
Un mur, une clôture	Hauteur < à 2 m	Hauteur ≥ à 2 m	
Une serre, Un châssis	Hauteur < 1,80 m	1,80 m ≤ hauteur ≤ 4 m Surface ≤ à 2000 m ²	hauteur > 4 m ou surface > à 2000 m ²
Un panneau solaire	Au sol et hauteur < à 12 m	Sur un bâtiment existant ou au sol et hauteur ≥ 12 m ²	
Une Eolienne	Hauteur de mât < à 12 m		Hauteur de mât ≥ 12 m ²

La procédure de demande de permis

Toute demande doit être accompagnée de plusieurs documents, notamment :

- d'un plan de masse,
- d'un plan de façade ou de situation,
- d'un montage graphique permettant d'identifier le projet avant/après.

La mairie enregistre la demande, procède à l'affichage du projet et transmet le dossier au service instructeur de l'agglomération (ADS). Dès le premier mois, le demandeur est informé si d'autres pièces sont requises ou si une majoration du délai est nécessaire (en cas de proximité d'un bâtiment historique par exemple).

À réception du courrier d'autorisation, un panneau d'information doit être affiché sur les lieux deux mois avant le début des travaux, puis pendant toute leur durée. Parallèlement, votre dossier est transmis aux services fiscaux pour le calcul de la taxe d'aménagement et la mise à jour de la taxe foncière.



Questions/Réponses

Je pose un abri de jardin démontable sans dalle béton, dois-je faire une Déclaration Préalable ?

Oui si cet abri mesure plus de 5m².

Je remplace mes fenêtres à l'identique, dois-je faire une Déclaration Préalable de travaux ?

Oui si vous résidez dans un site protégé (Bâtiments de France)

Je fais construire un auvent non fermé pour ma voiture. Suis-je concerné par la Déclaration Préalable ?

Oui car un carport fait toujours plus de 5m²



Construire en milieu agricole

Il est recommandé, avant tout, de faire une demande de certificat d'urbanisme opérationnel (CUB) précisant la nature et les caractéristiques de votre projet.

Le Code de l'Urbanisme limite les constructions en zone agricole aux constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.

Trois conditions sont à remplir pour établir le lien et la nécessité du projet par rapport à l'exploitation agricole :

1 Le projet concerne une activité agricole à caractère professionnel.

2 Le projet est cohérent avec les moyens de production de l'exploitation :

- Si le projet concerne un bâtiment technique pour les productions animales ou végétales, vous devez justifier d'une surface minimale d'assujettissement.
- Si le projet concerne le logement de l'exploitant, le caractère principal de l'activité agricole devra être démontré, la demande de logement ne pourra intervenir que postérieurement à la mise en place effective de l'activité économique, et, la pérennité de l'activité du demandeur devra être établie.

3 Le projet est nécessaire à l'exploitation.

Cette nécessité peut être démontrée de la manière suivante :

- Le projet concerne un bâtiment technique,
- Le projet concerne le logement de l'exploitant.

Attention !

La création d'un logement sera possible dans la limite d'un seul logement pour les exploitations individuelles, et, d'un logement par foyer pour les exploitations sociétaires en limitant l'implantation à deux logements par site d'élevage.



Non-respect des règles d'urbanisme : Une infraction aux règles d'urbanisme constitue un délit condamnable donnant lieu à des poursuites pénales devant le Tribunal Correctionnel compétent. Une simple négligence peut être source de graves ennuis. C'est pourquoi, dans le moindre doute, si des travaux sont programmés, il est vivement conseillé de se renseigner auprès de la mairie.

*Pour clore l'année,
des animations
le 18 décembre 2021*

Ce fut, de l'avis de tous,
une magnifique soirée très appréciée.
La municipalité, les agents,
les associations, les commerçants
se sont mobilisés pour animer
le bourg et nous divertir.

Un grand merci aux participants !

